

Plan de mise en œuvre Résumé



La Décennie des Nations Unies
pour les sciences océaniques
au service du développement durable
(2021-2030)



2021 Décennie des Nations Unies
2030 pour les sciences océaniques
au service du développement durable

Table des matières

3 / Remerciements

6 / Pourquoi une Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable ?

8 / Quels sont les objectifs de la Décennie pour les sciences océaniques ?

10 / Mise au point des sciences dont nous avons besoin

14 / Gérer les données et les connaissances pendant la Décennie pour les sciences océaniques

15 / Développement des capacités et renforcement de l'initiation à l'océan

16 / Comment puis-je participer à la Décennie pour les sciences océaniques ?

17 / Comment la Décennie pour les sciences océaniques sera-t-elle coordonnée ?

18 / Comment la Décennie pour les sciences océaniques sera-t-elle financée ?

19 / Mesurer le succès de la Décennie pour les sciences océaniques

Couverture : © Dmitry Pichugin / Shutterstock.com
A droite : © axily / Shutterstock.com

Brochure COI 2020-5 Prov.
COI/UNESCO, août 2020

{IOC/BRO/2020/5 Prov}





Remerciements

La Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'UNESCO, sous la direction de son Président, M. Ariel Troisi, et de son Secrétaire exécutif, M. Vladimir Ryabinin, remercie chaleureusement les nombreuses personnes qui ont contribué ces trois dernières années, à titre individuel ou institutionnel, au plan de mise en œuvre.

L'idée de la Décennie a germé début janvier 2016 à Gilleleje (Danemark), lors d'une réunion qui rassemblait des membres du Bureau et de l'équipe de gestion du Secrétariat de la COI. Cette rencontre était présidée par Peter Haugan, alors Président de la COI, et a bénéficié des conseils stratégiques de l'ancien Secrétaire exécutif de la COI, Gunnar Kullenberg.

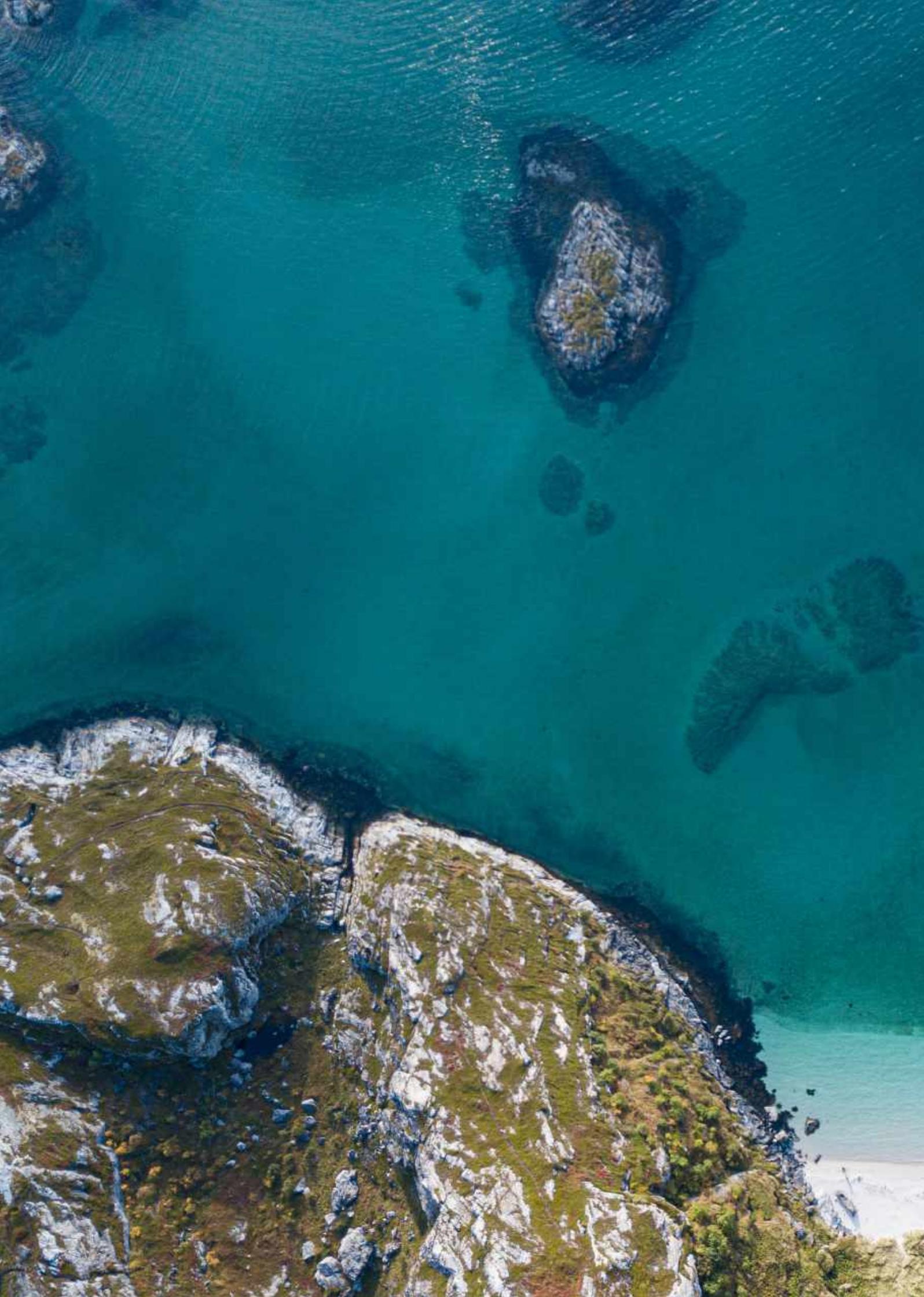
Le plan de mise en œuvre trouve son origine dans les discussions d'un groupe intérimaire de planification qui s'est réuni début 2018. Un Groupe exécutif de planification rassemblant 19 figures mondiales des sciences océaniques a ensuite été créé mi-2018 et a largement contribué à l'élaboration du plan de mise en œuvre¹. Un Groupe de travail informel de jeunes spécialistes des océans, qui a avait été créé fin 2019, a participé à la définition du plan de mise en œuvre.

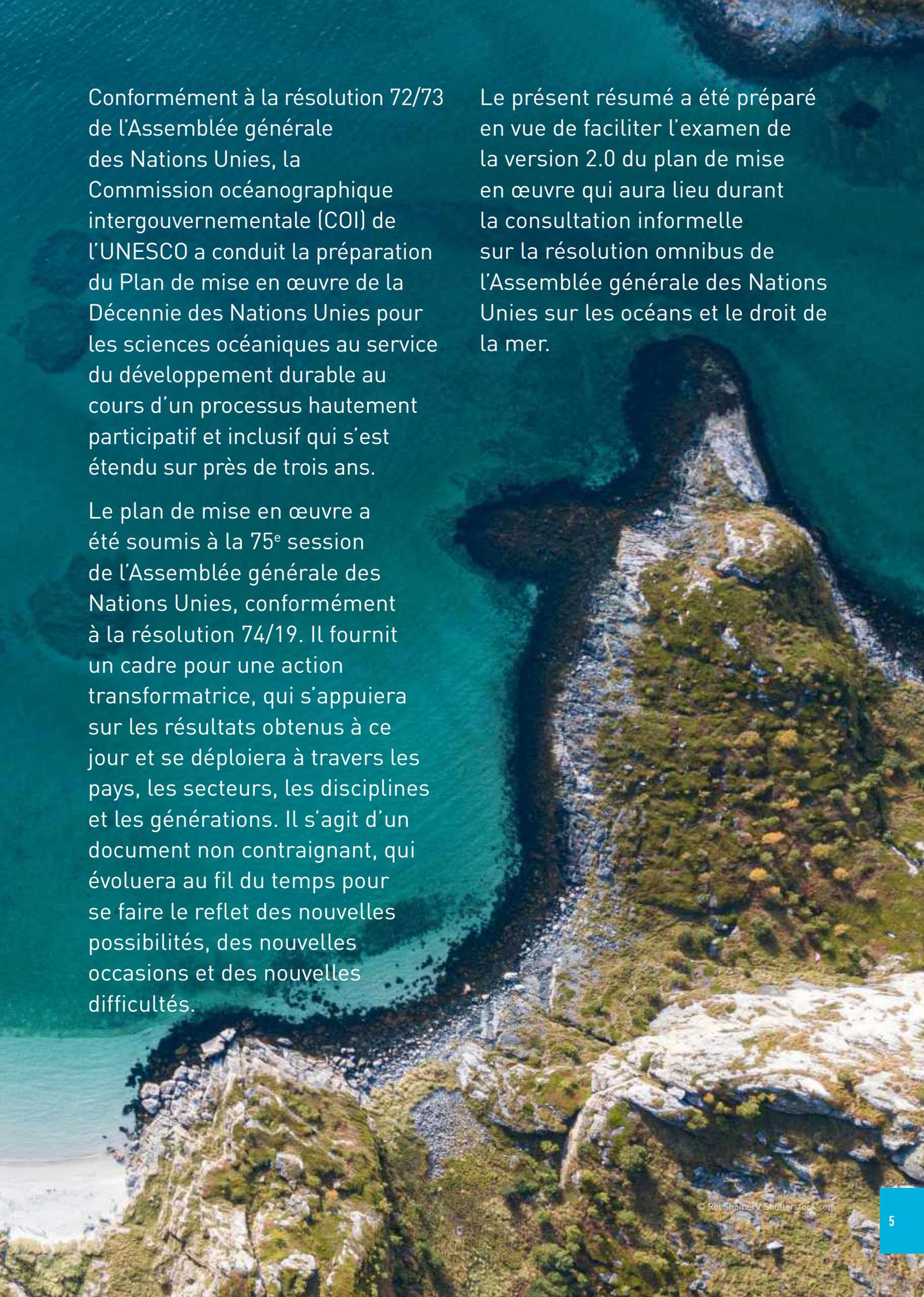
Entre juin 2019 et mai 2020, des réunions de planification mondiales, thématiques et régionales ont attiré plus de 1 900 participants issus de la communauté scientifique, des gouvernements, d'entités des Nations Unies, d'ONG ou du secteur privé, ainsi que des donateurs de 10 régions océaniques. Ces rencontres ont grandement contribué au plan de mise en œuvre en ce qui concerne les priorités scientifiques et les besoins de renforcement des capacités. Elles ont également permis de recueillir des informations sur les partenariats noués ou à nouer pour déployer les actions de la Décennie.

Les Gouvernements du Brésil, du Canada, du Danemark, de l'Inde, de l'Italie, du Japon, du Kenya, de la Norvège, de la Suède, de la République de Corée et du Mexique ainsi que les secrétariats des accords multilatéraux sur l'environnement administrés par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE : Convention de Nairobi, Plan d'action pour la Méditerranée et Programme pour l'environnement des Caraïbes), la Commission européenne, l'Ocean Frontier Institute (Canada), l'Organisation des sciences de la mer pour le Pacifique Nord (PICES), l'Institut national des technologies océaniques (NIOT, Inde), le Conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM), la Commission permanente du Pacifique Sud (CPPS), la Commission internationale pour l'exploration scientifique de la mer Méditerranée (CIESM), le Centre danois de recherche marine, l'Université nationale autonome du Mexique (UNAM), le Conseil norvégien de la recherche, Artic Frontiers, la Communauté du Pacifique (CPS), l'Union américaine de géophysique, le Pacte mondial des Nations Unies, l'Association des sciences de la mer de l'océan Indien occidental (WIOMSA), les Fondations Velux, la Fondation Grupo Boticario et la Fondation Carlsberg ont apporté leur précieux concours à l'organisation de ces ateliers.

Fin 2019, plus de 50 institutions océanographiques majeures ont fait parvenir leur contribution écrite en vue d'éclairer l'élaboration des priorités scientifiques de la Décennie, puis, en mars et avril 2020, plus de 230 contributions écrites ont été reçues à l'issue de l'examen par les pairs de l'avant-projet de plan de mise en œuvre. La version actuelle du plan de mise en œuvre a été examinée de façon approfondie par les États membres de la COI et par les membres d'ONU-Océans en juin et juillet 2020.

¹ Des informations sur les membres du Groupe exécutif de planification figurent sur le site Web de la Décennie : <https://www.oceandecade.org>



An aerial photograph of a rugged coastline. The water is a vibrant turquoise color, transitioning to a deeper blue further out. A small, sandy beach is visible on the left side. The land is rocky and covered with sparse, low-lying vegetation in shades of green and brown. The overall scene is bright and clear, suggesting a sunny day.

Conformément à la résolution 72/73 de l'Assemblée générale des Nations Unies, la Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'UNESCO a conduit la préparation du Plan de mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable au cours d'un processus hautement participatif et inclusif qui s'est étendu sur près de trois ans.

Le plan de mise en œuvre a été soumis à la 75^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, conformément à la résolution 74/19. Il fournit un cadre pour une action transformatrice, qui s'appuiera sur les résultats obtenus à ce jour et se déploiera à travers les pays, les secteurs, les disciplines et les générations. Il s'agit d'un document non contraignant, qui évoluera au fil du temps pour se faire le reflet des nouvelles possibilités, des nouvelles occasions et des nouvelles difficultés.

Le présent résumé a été préparé en vue de faciliter l'examen de la version 2.0 du plan de mise en œuvre qui aura lieu durant la consultation informelle sur la résolution omnibus de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les océans et le droit de la mer.

Pourquoi une Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable ?

La santé et le bien-être des hommes, y compris le développement économique durable et équitable, dépendent de la santé et de la sécurité des océans de la planète. L'océan fournit de la nourriture et permet d'assurer la subsistance de plus de 3 milliards de personnes. C'est un allié essentiel dans la lutte contre le changement climatique et une source de valeurs culturelles, esthétiques et récréatives majeures. Les services émergents, notamment les énergies renouvelables, les ressources génétiques marines ou les ressources minérales de haute mer, peuvent produire des avantages significatifs, mais ils soulèvent également des questions quant aux risques pour les écosystèmes fragiles et l'accès équitable aux bénéfices tirés de l'océan. Du point de vue économique, l'océan a une importance monumentale. En 2010, l'économie océanique a généré plus de 30 millions d'emplois directs à temps plein, et avant la pandémie de COVID-19, il était prévu que le rendement économique des océans atteigne 3 milliards de dollars des États-Unis d'ici à 2030.

Traditionnellement perçu comme étant invincible, l'océan est menacé. Les multiples effets des activités terrestres et maritimes touchent plus de 40 % de la surface des océans. La désoxygénation entraîne l'apparition de « zones hypoxiques » dans les océans, et les efflorescences algales nuisibles génèrent des risques importants pour la santé humaine et les économies. La couverture corallienne vivante, qui abrite une biodiversité importante et fournit une protection et des moyens de subsistance côtiers, a presque diminué de moitié au cours des 150 dernières années. Nous ne pouvons pas gérer ce que nous ne comprenons pas, et il y a beaucoup de choses sur l'océan qui restent un mystère. À ce jour, seuls 19 % des fonds

marins sont cartographiés et il existe de vastes étendues d'océan profond, ainsi que des régions arctiques et polaires, où nous ne savons pratiquement rien de la répartition des espèces, des écosystèmes, des processus océaniques et des facteurs de stress.

À l'aube du troisième millénaire, les sciences océaniques sont largement compétentes pour diagnostiquer les problèmes. Cependant, elles doivent considérablement progresser afin de pouvoir proposer des solutions en rapport direct avec le développement durable. Le monde a besoin d'une campagne d'océanographie transformatrice à grande échelle, dotée de ressources adéquates, qui permettra de responsabiliser et de faire participer toutes les parties prenantes, quels que soient leur discipline, leur région géographique, leur génération et leur genre, et qui sera suffisamment longue pour apporter le changement durable nécessaire.

En 2016, la Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'UNESCO a présenté le concept de cette campagne. En décembre 2017, ces préparatifs ont abouti à la proclamation par l'Assemblée générale des Nations Unies, à sa 72^e session, de la **Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030)** (ci-après « la Décennie pour les sciences océaniques »). L'Assemblée générale des Nations Unies a demandé à la COI d'élaborer un plan de concrétisation de la Décennie pour les sciences océaniques en concertation avec les États membres, les partenaires des Nations Unies et différents groupes de parties prenantes.

La Décennie pour les sciences océaniques est préparée au beau milieu de la pandémie de COVID-19 qui a changé le monde, et l'océanographie, pour toujours. La pandémie a mis en évidence l'importance de la science et de la connaissance pour la prise de décision et l'élaboration des politiques. Alors que le monde s'adapte à une nouvelle normalité, l'océan devra jouer un rôle central dans les efforts de relèvement post-pandémie. Le Groupe de haut niveau pour une économie océanique durable¹ a récemment conclu que les investissements durables dans les océans pourraient produire des bénéfices au moins cinq fois supérieurs à leurs coûts, ce qui confirme leur importance dans le cadre de l'approche globale à adopter pour assurer une reprise équitable et inclusive dans l'après-COVID-19. Ces solutions seront d'autant plus bénéfiques qu'elles s'appuieront sur des sciences océaniques solides, conçues et menées conjointement par un large éventail de parties prenantes. Cependant, pour que cela se produise, il ne faut rien de moins qu'une révolution dans notre manière de conduire et d'utiliser les sciences océaniques. La Décennie pour les sciences océaniques crée les conditions de cette révolution en suscitant un changement de paradigme dans la production de connaissances qualitatives et quantitatives sur les océans afin de guider l'élaboration de solutions qui contribueront au Programme de développement durable à l'horizon 2030.

1 <https://www.oceanpanel.org/>



Quels sont les objectifs de la Décennie pour les sciences océaniques ?



© StanislavBeloglazov / iStock / Via Getty Images

La vision de la Décennie pour les sciences océaniques est : « **les sciences dont nous avons besoin pour les océans que nous voulons** ».

La mission de la Décennie pour les sciences océaniques consiste à « **imaginer des solutions transformatrices issues des sciences océaniques au service du développement durable, tissant ainsi un lien entre les populations et nos océans** ».

La Décennie pour les sciences océaniques sera mise en œuvre à titre volontaire, dans le cadre juridique de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Elle facilitera la production des données, des informations et des connaissances nécessaires pour passer des « océans que nous avons » aux « océans que nous voulons ». Les sept résultats suivants décrivent « les océans que nous voulons » à l'issue de la Décennie :

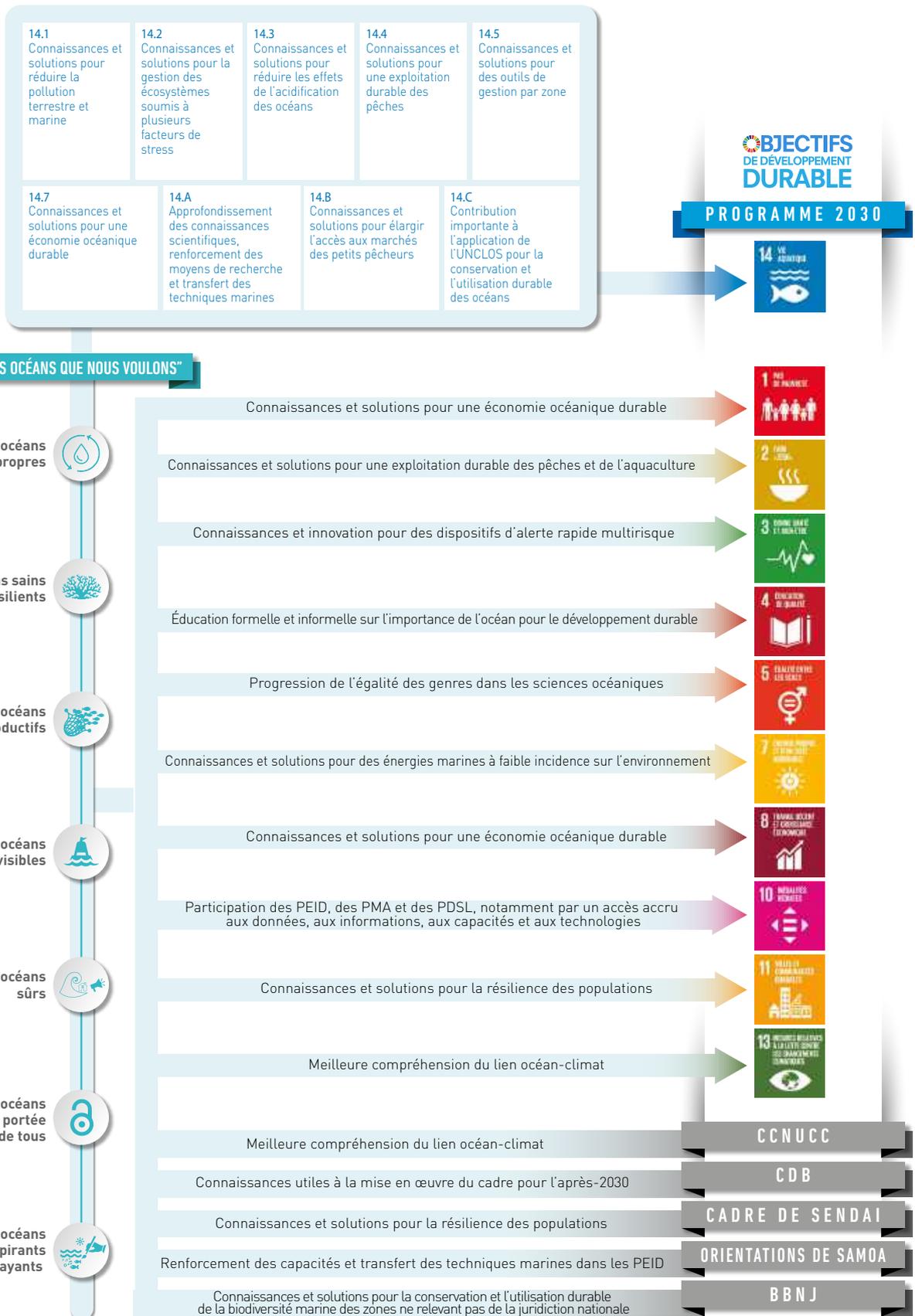
1. Des **océans propres** où les sources de pollution sont recensées et réduites ou éliminées.
2. Des **océans sains et résilients** où les écosystèmes marins sont bien connus, protégés, restaurés et gérés.
3. Des **océans productifs** qui permettent un approvisionnement alimentaire et une économie océanique durables.
4. Des **océans prévisibles** dont l'évolution est comprise par une société capable de s'y adapter.
5. Des **océans sûrs** où la vie et les moyens de subsistance sont protégés des aléas liés à ces milieux.
6. Des **océans à portée de tous** grâce à un accès libre et équitable aux données, à l'information ainsi qu'à la technologie et l'innovation.
7. Des **océans inspirants et attrayants** dont le fonctionnement et la valeur au regard du bien-être et du développement durable sont compris par la société.

L'ambition de la Décennie pour les sciences océaniques excède les capacités de toute nation, de tout groupe de parties prenantes, de toute génération, ou de toute discipline scientifique. La Décennie rassemblera un large éventail de parties prenantes afin que celles-ci harmonisent leurs recherches, leurs investissements et leurs initiatives en fonction d'un ensemble de défis communs et s'assurent ainsi que le résultat de cet effort concerté soit sans aucune mesure avec la somme d'initiatives isolées.

Les initiatives se multiplieront et fleuriront à l'échelle locale, nationale ou régionale, en fonction des différents contextes et priorités. Le développement des capacités, notamment l'amélioration de l'accès aux données et technologies, le renforcement de l'initiation à l'océan et la création d'un environnement favorable qui assure une large inclusion, y compris la diversité des genres, des générations et des origines géographiques, seront des éléments essentiels à chaque étape de ce processus.

La Décennie pour les sciences océaniques ne définira pas les politiques relatives à l'océan, mais s'emploiera à renforcer les capacités scientifiques et à produire des connaissances qui contribueront directement aux objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ainsi qu'à d'autres cadres politiques et juridiques mondiaux pertinents, tels qu'indiqués à la page suivante. La Décennie contribuera également à la mise en œuvre de l'ODD 17 (Partenariats), qui vise à renforcer les partenariats mondiaux en vue de la réalisation des ambitieux objectifs du Programme 2030.

Interactions avec le Programme 2030 et les cadres politiques pertinents



Exemples d'interaction entre les résultats de la Décennie et les cadres politiques mondiaux

Mise au point des sciences dont nous avons besoin

Le Cadre d'action pour la Décennie, qui est présenté à la page suivante, guidera la conception et la mise en œuvre des initiatives qui seront menées durant la Décennie pour les sciences océaniques. Les défis de la Décennie pour les sciences océaniques, qui sont indiqués ci-après, représentent le pinacle de ce cadre et constituent les priorités les plus immédiates de la Décennie. Ils visent à unir les partenaires de la Décennie autour d'une action commune à l'échelle mondiale, régionale, nationale et locale, et contribueront à la réalisation des résultats de la Décennie, façonnant ainsi la contribution globale de cette dernière au Programme 2030 et à d'autres cadres politiques. Ils pourront évoluer tout au long de la Décennie afin de répondre aux questions émergentes.

Les objectifs de la Décennie pour les sciences océaniques constituent le deuxième niveau du cadre et guideront le processus itératif et cyclique en plusieurs étapes qui est nécessaire pour relever les défis de la Décennie et assurer ainsi la transition des « océans que nous avons » vers les « océans que nous voulons ». Comme indiqué à la page suivante, ce processus comprend trois étapes non linéaires qui se chevauchent : (i) recenser les connaissances nécessaires au développement durable ; (ii) produire les données, l'information et les connaissances requises pour parvenir à une compréhension exhaustive des océans, de leurs composantes et de leurs interactions ; et (iii) utiliser les connaissances et la compréhension des océans obtenues pour déployer des solutions en vue du développement durable. Ce processus suppose d'accroître considérablement les capacités en sciences océaniques à chaque étape afin de garantir que personne n'est laissé de côté pendant la mise en œuvre de la Décennie. Les objectifs se rapportent à l'ensemble des défis de la Décennie et serviront à structurer et suivre les actions de la Décennie ainsi qu'à identifier les domaines dans lesquels des efforts supplémentaires pourraient être nécessaires.

Défis de la Décennie pour les sciences océaniques



Comprendre et cartographier les sources marines et terrestres de polluants et de contaminants, déterminer leurs effets potentiels sur la santé humaine et les écosystèmes océaniques et concevoir des solutions pour les éliminer ou les limiter.



Comprendre les effets de multiples facteurs de stress sur les écosystèmes océaniques et élaborer des solutions pour surveiller, protéger, gérer et restaurer les écosystèmes et leur biodiversité en tenant compte de l'évolution des conditions environnementales, sociales et climatiques.



Produire des connaissances, soutenir l'innovation et imaginer des solutions pour optimiser le rôle des océans en tant que source d'alimentation durable pour la population mondiale dans des conditions environnementales, sociales et climatiques en évolution.



Produire des connaissances, soutenir l'innovation et imaginer des solutions pour le développement équitable et durable de l'économie océanique dans des conditions environnementales, sociales et climatiques en évolution.



Approfondir la compréhension du lien océan-climat et créer des connaissances et des solutions pour atténuer les effets des changements climatiques, s'y adapter et accroître la résilience face à ceux-ci dans toutes les zones géographiques et à toutes les échelles, ainsi que pour perfectionner certains services, notamment les prédictions océaniques, climatiques et météorologiques.



Renforcer les services d'alerte rapide multirisque pour l'ensemble des aléas géophysiques, écologiques, biologiques, météorologiques, climatiques et anthropiques liés aux océans et aux zones côtières, et accorder une place d'importance à la préparation et à la résilience des populations.



Mettre en place, pour tous les bassins océaniques, un système viable d'observation de l'océan qui fournisse des données et des informations accessibles, actuelles et exploitables à tous les utilisateurs.



Grâce à une collaboration multipartite, concevoir une représentation numérique complète des océans, comprenant notamment une carte dynamique, qui permette un accès libre et ouvert pour explorer, découvrir et visualiser l'état passé, actuel et futur des océans d'une façon adaptée à diverses parties prenantes.



Assurer un renforcement global des capacités et l'accès équitable aux données, à l'information, aux connaissances et à la technologie en sciences océaniques dans toutes leurs dimensions et pour toutes les parties prenantes.



Garantir que la valeur inestimable des océans et les services qu'ils assurent pour le bien-être humain, la culture et le développement durable soient largement compris, et recenser et surmonter les obstacles au changement des comportements – élément indispensable pour faire évoluer progressivement le rapport que l'humanité entretient avec les océans.

Cadre d'action de la Décennie

PROGRAMME 2030 ET
CADRES POLITIQUES
RÉGIONAUX OU MONDIAUX



RÉSULTATS DE LA DÉCENNIE

« LES OCÉANS
QUE NOUS VOULONS »



DÉFIS DE LA DÉCENNIE POUR LES SCIENCES OCÉANIQUES

Constituant les priorités les plus immédiates, ils peuvent évoluer tout au long de la période et être complétés par de nouveaux défis. Chaque défi contribue à au moins un résultat de la Décennie.



OBJECTIFS DE LA DÉCENNIE

Les étapes de la transition des océans que nous avons aux océans que nous voulons. Les objectifs se rapportent à l'ensemble des défis. Leur ordre de priorité et leur concrétisation sous forme d'actions varieront selon le contexte.



ACTIONS DE LA DÉCENNIE

Les initiatives et les tâches concrètes qui seront réalisées par de nombreuses parties prenantes afin d'atteindre les objectifs et ainsi, de relever les défis.

© UNESCO

LES SCIENCES OCÉANIQUES DANS LE CONTEXTE DE LA DÉCENNIE

Dans le contexte de la Décennie, il est entendu que les océans sont une partie du système terrestre qui s'étend de la côte à la pleine mer, et de la surface océanique aux fonds marins profonds. Le terme « sciences océaniques » englobe des disciplines des sciences exactes et naturelles et des sciences sociales, y compris des matières interdisciplinaires ; les technologies et les infrastructures à l'appui des sciences océaniques ; l'application de ces sciences dans l'intérêt de la société, notamment le transfert et l'application des connaissances dans les régions où les capacités scientifiques sont insuffisantes ; ainsi que les interfaces science-politique et science-innovation. Les sciences océaniques tiennent compte des interactions terre-mer, océan-atmosphère et océan-cryosphère. Elles reconnaissent, respectent et incorporent les savoirs autochtones et locaux.

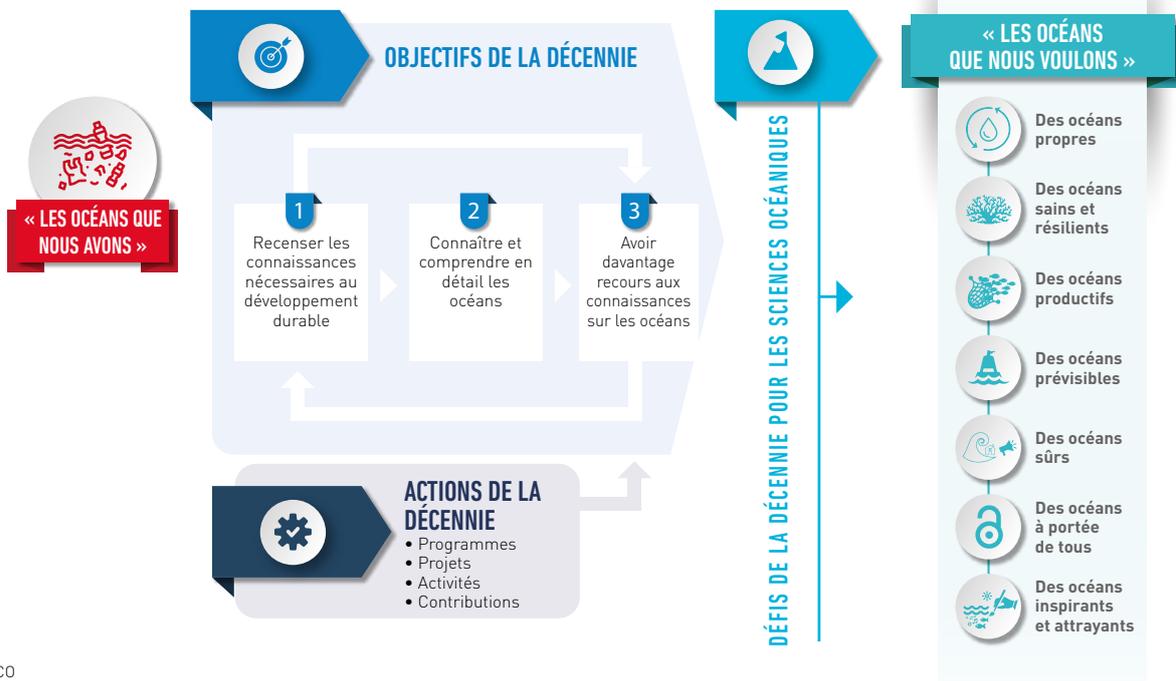
© pigphoto / iStock / Via Getty Images

Des « océans que nous avons » aux « océans que nous voulons »



« LES SCIENCES DONT NOUS AVONS BESOIN »

Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable



© UNESCO

Objectif 1 : Recenser les connaissances nécessaires au développement durable et accroître la capacité des sciences océaniques de produire les données et l'information requises sur les océans.

Cet objectif comprend des sous-objectifs relatifs à la fourniture de connaissances pour les évaluations intégrées réalisées à intervalles réguliers sur l'état des océans et les capacités en sciences océaniques, la promotion des nouvelles technologies et l'amélioration de l'accès aux technologies, le perfectionnement et l'élargissement des infrastructures d'observation, et la mise au point de mécanismes visant à optimiser les initiatives de science citoyenne et la reconnaissance et l'intégration des savoirs autochtones et locaux.

Objectif 2 : Renforcer les capacités et connaître et comprendre en détail les océans, y compris les interactions avec l'humain et avec l'atmosphère, la cryosphère et l'interface terre-mer.

Cet objectif comprend des sous-objectifs relatifs à la cartographie et à la compréhension des composantes océaniques, à la compréhension des seuils et des points de basculement du système océanique, à l'élargissement de l'utilisation des connaissances historiques sur les océans, à l'amélioration des modèles océaniques et des services de prévision, ainsi qu'au renforcement des efforts dans les domaines de l'action éducative, de la formation et du transfert des techniques marines.

Objectif 3 : Avoir davantage recours aux connaissances sur les océans et à la compréhension de ces derniers, et développer les capacités en vue de contribuer aux solutions de développement durable.

Cet objectif comprend des sous-objectifs relatifs à l'amélioration de la compréhension du rôle des sciences océaniques au service du développement durable, la

création de plates-formes et de services de données interopérables et en libre accès, la promotion de solutions pour les océans conçues et mises en œuvre de manière conjointe, y compris les outils de planification et de gestion, entre autres outils et services, ainsi que la promotion de l'éducation formelle et informelle intégrant l'initiation à l'océan.

Les actions de la Décennie sont les initiatives tangibles qui seront organisées dans le monde entier dans les 10 ans à venir afin de concrétiser la vision de la Décennie. Elles seront menées par de nombreux participants, dont des instituts de recherche et des universités, des gouvernements, des entités des Nations Unies, des organisations intergouvernementales, d'autres organisations internationales et régionales, des entreprises commerciales et industrielles, des fondations philanthropiques et d'entreprise, des ONG, des enseignants, des associations locales ou des individus.

Les actions de la Décennie englobent des **programmes, des projets**, ainsi que **des activités** et/ou **des contributions** :

- Un programme de la Décennie revêt généralement une dimension mondiale ou régionale et contribue à la réalisation d'au moins un défi de la Décennie pour les sciences océaniques. Interdisciplinaire et multinational, il se déroule à long terme (plusieurs années). Un programme se compose de projets et éventuellement d'activités de facilitation.
- Un projet de la Décennie est une action distincte et ciblée. Il peut être régional, national ou sous-national et contribue habituellement à un programme précis de la Décennie.
- Une activité de la Décennie est une initiative ponctuelle et isolée (telle qu'une journée de sensibilisation, un atelier scientifique ou un stage

de formation thématique). Elle rend possible l'exécution d'un programme ou d'un projet ou contribue directement à un défi de la Décennie pour les sciences océaniques.

- Une contribution à la Décennie concourt à cette dernière en apportant les moyens nécessaires (par exemple financement ou contribution en nature). Elle peut appuyer soit la réalisation d'une action de la Décennie, soit les fonctions de coordination de la Décennie.

L'approbation des actions de la Décennie permettra de s'assurer que les initiatives contribuent collectivement aux priorités de cette dernière, ainsi que de procéder à des évaluations régulières de leur impact. Les auteurs des propositions demanderont l'approbation de programmes et de projets en réponse à des appels à l'action lancés périodiquement par l'Unité de coordination de la Décennie, le point focal pour la coordination de la Décennie. Ces appels pourront porter sur des thèmes ou des zones géographiques spécifiques, et devraient être lancés deux fois par an. Les auteurs des propositions pourront à tout moment soumettre des activités ou des contributions par le biais d'une plate-forme en ligne, pour approbation par l'Unité de coordination de la Décennie. Les entités des Nations Unies pourront à tout moment enregistrer des actions auprès de l'Unité de coordination de la Décennie.

Lorsque les auteurs des propositions soumettront leur demande d'approbation, ou enregistreront leurs actions potentielles, ils devront préciser en quoi celles-ci sont conformes aux critères ci-après. Les actions de la Décennie doivent :

- contribuer à réaliser les défis de la Décennie et les objectifs de la Décennie ainsi que leurs sous-objectifs ;
- accélérer la production ou l'utilisation des connaissances et de la compréhension des océans, l'accent étant mis sur les connaissances qui contribuent à l'accomplissement des ODD ainsi qu'aux initiatives et aux cadres politiques complémentaires ;
- être conçues et menées conjointement par des producteurs et des utilisateurs de connaissances et faciliter ainsi le recours aux sciences et aux connaissances scientifiques pour la formulation de politiques, la prise de décision, la gestion ou l'innovation ;
- garantir que l'ensemble des données et des connaissances qui en sont issues soient mises à disposition en accès libre, partagé et aisé, conformément aux dispositions de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, et adéquatement versées à des référentiels conformes à la politique de la COI en matière d'échange de données océanographiques² ou à la politique relative aux données de l'organe subsidiaire des Nations Unies concerné ;
- renforcer les partenariats existants ou en tisser de nouveaux entre les pays ou entre différents acteurs des océans, notamment les utilisateurs des sciences océaniques ;

- contribuer au renforcement des capacités, notamment celles des bénéficiaires des PEID, des PMA et des PDSL ;
- s'affranchir des obstacles à l'équité et à la diversité, y compris à la diversité des genres, des âges et des origines géographiques ;
- s'assurer de la collaboration et de la participation des détenteurs de savoirs autochtones et locaux.

Les actions de la Décennie proposées peuvent être soumises pour approbation sans avoir obtenu toutes les ressources financières et en nature nécessaires. Le cas échéant, l'Unité de coordination de la Décennie peut mettre en contact les auteurs des propositions d'action avec des bailleurs de fonds. Il est possible de proposer pour approbation en tant qu'actions de la Décennie soit de nouvelles initiatives, soit des initiatives en cours.

Une fois approuvées, les actions seront présentées sur le site Internet de la Décennie pour les sciences océaniques. Lors de la réalisation des actions approuvées, les auteurs des propositions pourront se servir du logo de la Décennie. Ils seront tenus de soumettre un rapport annuel succinct au sujet de cette mise en œuvre. L'approbation restera valide pendant la durée de l'action.

LES SCIENCES OCÉANIQUES TRANSFORMATRICES

La notion de transformation joue un rôle central pour la Décennie. Celle-ci doit se détacher du statu quo pour impulser une véritable révolution des sciences océaniques, tant au niveau des actions que des résultats. Dans le contexte de la Décennie, nous avons besoin de sciences océaniques transformatrices qui :

- ▶ utilisent le Programme 2030 comme cadre central pour cerner les questions sociétales les plus pressantes et y répondre ;
- ▶ sont conçues et diffusées conjointement dans un environnement multipartite, et qui font intervenir aussi bien les producteurs que les utilisateurs des connaissances ;
- ▶ visent à rechercher des solutions ;
- ▶ soient audacieuses, avant-gardistes et affranchies des limites géographiques, en tant que de besoin ;
- ▶ balayent les disciplines et intègrent activement les sciences exactes et naturelles et les sciences sociales, ainsi que les lettres et les sciences humaines ;
- ▶ intègrent les détenteurs de savoirs locaux et autochtones ;
- ▶ revêtent un caractère transformateur en raison des personnes qui mènent les recherches et des lieux qui accueillent ces travaux, y compris les PMA et les pays en développement ;
- ▶ œuvrent en faveur de la diversité des générations, des genres et des origines géographiques sous toutes ses formes ;
- ▶ sont diffusées par des moyens qui sont largement maîtrisés par l'ensemble de la société, et qui entraînent un changement des comportements ; et
- ▶ sont partagées en libre accès et peuvent être réutilisées.

2 Voir https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000372654_fre.



Gérer les données et les connaissances pendant la Décennie pour les sciences océaniques

© Jo Crebbin / Shutterstock.com

Les données et l'information jouent un rôle essentiel dans la réalisation des résultats de la Décennie pour les sciences océaniques. La numérisation, l'accessibilité, la gestion et, surtout, l'utilisation des données, des informations et des connaissances relatives aux océans seront les pierres angulaires de la réussite de la Décennie. Aucun système d'infrastructures de gestion des données, des informations et des connaissances ne pourra à lui seul soutenir les ambitions de la Décennie. L'accent sera mis sur la conception et la construction collectives d'un vaste réseau numérique à composantes multiples, capable de représenter l'ensemble du système océanique, y compris ses dimensions sociales et économiques. Un large réseau humain et institutionnel de fournisseurs et d'utilisateurs de données, d'informations et de connaissances viendra appuyer la mise en place et le fonctionnement de cet écosystème numérique. À terme, ce dernier englobera tous types de données océaniques, notamment des données physiques, géologiques, bathymétriques, biogéochimiques, biologiques, écologiques, sociales, économiques, culturelles et de gouvernance. Il intégrera des plates-formes et des outils de gestion numérique déjà existants ou nouvellement créés.

L'écosystème numérique de la Décennie pour les sciences océaniques permettra de comprendre les océans en utilisant des données historiques, récentes et modélisées pour décrire l'état passé et présent des océans, et étayer les prévisions concernant leur état futur. Les sources de données engloberont les données issues de l'industrie ou de la science citoyenne, ainsi que des sources de données moins quantifiables, telles que les savoirs locaux et autochtones. La conception de l'écosystème devra surmonter les obstacles actuels, notamment les différents niveaux de capacités et d'accès à la technologie et à la puissance de calcul, la fragmentation et le cloisonnement des données, les obstacles au partage de données, et les séries de données cachées ou sous-exploitées. L'écosystème

numérique de la Décennie pour les sciences catalysera la coopération entre les fournisseurs de connaissances et les différents groupes d'utilisateurs, dont les gouvernements, les entités des Nations Unies, les chercheurs, les planificateurs, les décideurs, ainsi que l'industrie et les communautés. Ces utilisateurs doivent pouvoir accéder aux données et aux connaissances produites et les évaluer et les influencer afin qu'elles répondent à leurs besoins.

L'Unité de coordination de la Décennie, en collaboration avec des experts en gestion de données des entités des Nations Unies, des gouvernements, de l'industrie, des fondations philanthropiques, des instituts de recherche et d'autres organismes partenaires, coordonnera et favorisera le développement de l'écosystème numérique pour les océans. Le principal défi de la Décennie pour les sciences océaniques sera de développer les capacités et d'améliorer l'accès aux technologies là où elles font encore défaut, et d'intensifier les efforts pour regrouper et consolider les capacités dans tous les secteurs, notamment les milieux universitaires, philanthropiques, industriels et gouvernementaux. Tout au long de la Décennie, des appels à l'action seront lancés pour inclure de nouveaux produits numériques dans l'écosystème.

Afin de garantir que l'ensemble des parties prenantes possèdent les compétences et puissent accéder aux technologies nécessaires pour produire, interpréter et exploiter les données, l'information et les connaissances, les initiatives de gestion de données de la Décennie seront rattachées, s'il y a lieu, aux initiatives de développement des capacités et de transfert des techniques marines. En vue de fournir des orientations supplémentaires sur la bonne gestion des données, un groupe de travail élabore actuellement une stratégie sur la bonne gestion des données et de l'information pour la Décennie, qui sera finalisée durant les premières phases de mise en œuvre.



Développement des capacités et renforcement de l'initiation à l'océan

© Alexpunker / Shutterstock.com

Toutes les composantes des océans sont liées et tous les pays ont besoin des connaissances et des capacités nécessaires pour comprendre, observer et gérer les océans. Pourtant, les compétences en sciences océaniques demeurent inégalement réparties entre les genres, les zones géographiques et les générations. Pour que la Décennie pour les sciences océaniques réalise son ambition, des efforts considérables, collectifs et accélérés devront être déployés pour remédier au déséquilibre actuel dans les connaissances, les compétences et l'accès aux technologies existantes et nouvelles.

Les initiatives de développement des capacités menées au cours de la Décennie pour les sciences océaniques viseront à développer les compétences individuelles et institutionnelles. Elles auront également pour but d'améliorer l'accès équitable aux données et aux connaissances, aux technologies et aux infrastructures, par exemple les installations de recherche, les équipements ou le calcul haute puissance. Une vaste gamme d'initiatives de développement des capacités, y compris des initiatives d'initiation à l'océan, seront mises en œuvre tout au long de la Décennie afin de répondre au mieux aux priorités locales, nationales et régionales ainsi qu'aux besoins des parties prenantes. Ces initiatives cibleront un large éventail de parties prenantes, y compris les producteurs et les utilisateurs de connaissances, et privilégieront les partenariats à long terme qui s'appuient sur les ressources et les réseaux existants.

Les progrès réalisés en matière de capacités seront mesurés tout au long de la Décennie dans le cadre du processus de suivi et d'évaluation. La deuxième édition du Rapport mondial sur les sciences océaniques, qui paraîtra en 2020, fournira des informations de référence à l'aune desquelles les progrès accomplis en matière de développement des capacités seront mesurés.

Les efforts visant à renforcer l'initiation à l'océan contribueront au développement des capacités en

améliorant la compréhension de l'influence humaine sur l'océan et de l'influence de l'océan sur l'être humain. Dans le cadre de la Décennie, une Stratégie d'initiation à l'océan identifie quatre domaines d'action prioritaires, à savoir l'intégration de l'initiation à l'océan dans la formulation des politiques ; l'enseignement formel ; l'action des entreprises ; et la participation des communautés locales. La Décennie pour les sciences océaniques aidera les gouvernements et les autres parties prenantes à élaborer des stratégies nationales d'initiation à l'océan et à intensifier le suivi et l'évaluation des effets d'une meilleure initiation à l'océan.

POUR RELEVER LE DÉFI QUE REPRÉSENTE LA DÉCENNIE POUR LES SCIENCES OCÉANIQUES, LES INITIATIVES DE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS DEVRONT :

- ▶ être axées sur les besoins, ce qui suppose d'investir dans des outils adaptés et susceptibles de faire coïncider les demandes de développement des capacités et les différentes possibilités offertes ;
- ▶ être pensées pour répondre aux priorités régionales et nationales ;
- ▶ privilégier les partenariats à long terme qui s'appuient sur les ressources et les réseaux existants ;
- ▶ mettre l'accent sur les mécanismes permettant d'accélérer l'utilisation des connaissances ;
- ▶ cibler à la fois les scientifiques et les utilisateurs de la science ;
- ▶ considérer, respecter et faire participer les détenteurs de savoirs locaux et autochtones ;
- ▶ mettre en évidence et surmonter les obstacles à l'équilibre entre les sexes, les zones géographiques et les générations.

Comment puis-je participer à la Décennie pour les sciences océaniques ?

L'engagement actif de diverses parties prenantes, notamment la communauté scientifique, les gouvernements nationaux et les autorités locales (niveau sous-national), les organismes des Nations Unies et les organisations intergouvernementales, les entreprises et l'industrie, les fondations philanthropiques, les ONG et les jeunes spécialistes des océans, sera essentiel au succès de la Décennie pour les sciences océaniques.

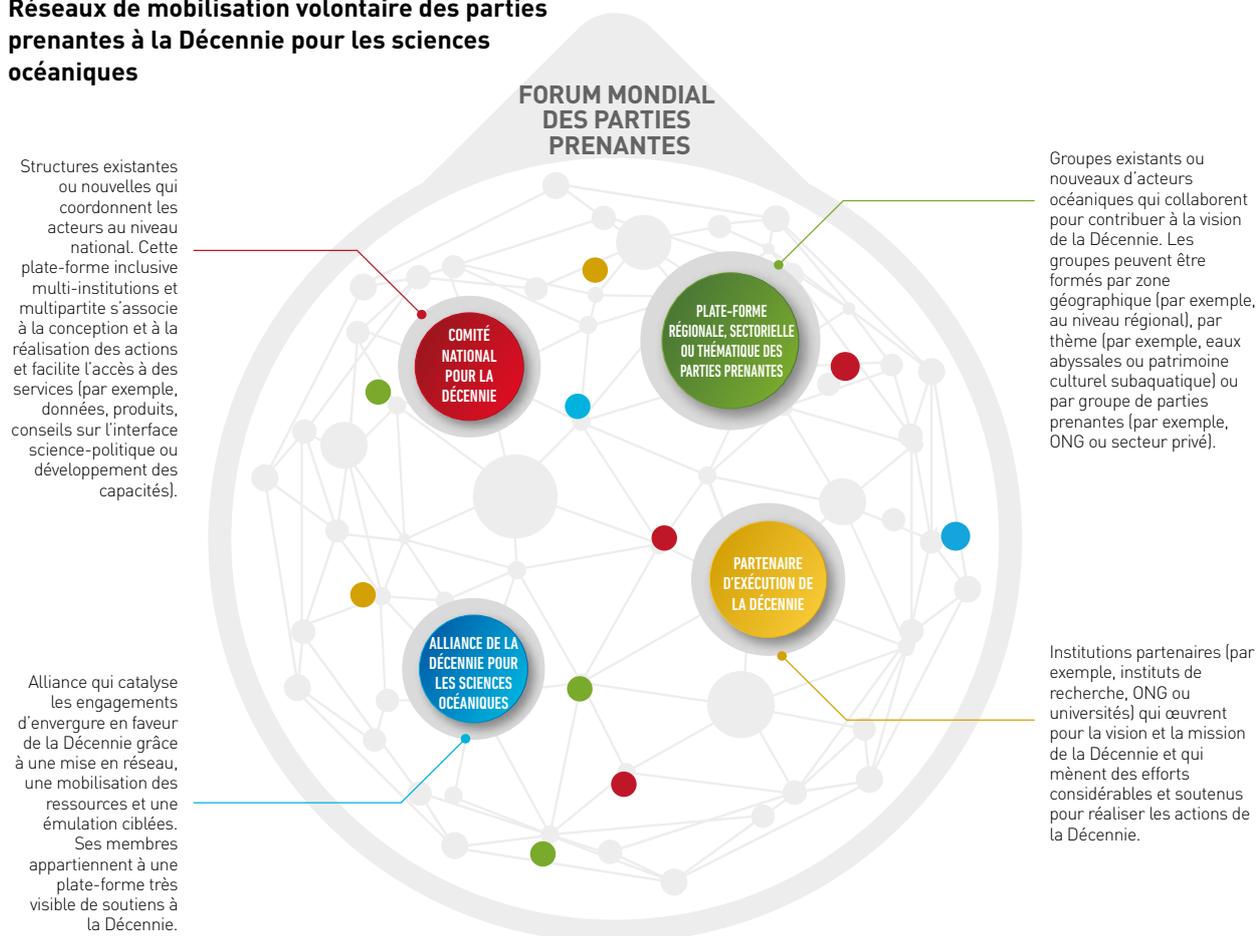
La participation à la Décennie se traduira par de nombreux avantages. Les partenaires pourront s'associer à un effort collectif mondial d'une grande visibilité qui repose sur des décennies de réalisations en sciences océaniques. L'occasion se présentera d'instaurer de nouvelles collaborations qui transcendent les disciplines, les régions géographiques et les générations. Il sera également possible d'accéder à de nouvelles sources de financement, d'investir dans des travaux innovants et audacieux en sciences océaniques, ou encore d'accroître la visibilité et la portée des actions et des initiatives menées par les partenaires.

Un individu ou une organisation peut cumuler sans restriction toutes les modalités de participation à la

Décennie pour les sciences océaniques. Les auteurs de propositions d'actions de la Décennie ou les autres partenaires intéressés peuvent créer ou rejoindre un réseau auto-organisé de mobilisation volontaire des parties prenantes à la Décennie, dont des exemples figurent ci-dessous. Les réseaux de mobilisation des parties prenantes joueront un rôle essentiel dans la conception et la fourniture conjointes des actions de la Décennie, ainsi que dans les activités d'information sur la Décennie menées à l'échelle locale, nationale et régionale ; cependant, il n'est pas nécessaire d'être membre d'une telle structure pour participer à la Décennie.

Les réseaux de mobilisation volontaire des parties prenantes peuvent s'inscrire via une plate-forme en ligne auprès de l'Unité de coordination de la Décennie. Une fois inscrits, ces réseaux de parties prenantes deviendront membres du Forum mondial des parties prenantes, qui servira de plate-forme pour catalyser les connexions et les collaborations virtuelles et physiques. L'Unité de coordination de la Décennie utilisera le Forum mondial des parties prenantes pour constituer des communautés de pratiques autour des défis de la Décennie, et s'emploiera à promouvoir les échanges entre les groupes de parties prenantes ayant des intérêts communs. Les opportunités de financement ou de partenariats, les stages de formation, les réunions et les conférences, ou les demandes de contribution aux processus d'examen de la Décennie, seront également diffusés via la plate-forme virtuelle. Les membres du Forum mondial des parties prenantes se réuniront régulièrement dans le cadre de conférences régionales et internationales, qui comprendront des événements en présentiel et en ligne.

Réseaux de mobilisation volontaire des parties prenantes à la Décennie pour les sciences océaniques





© armiblue / iStock / Via Getty Images

Comment la Décennie pour les sciences océaniques sera-t-elle coordonnée ?

La Décennie pour les sciences océaniques englobera un grand nombre de partenaires et d'activités à travers le monde et ne pourra être dirigée de façon rigide. Une structure de coordination simple et robuste supervisera sa mise en œuvre au jour le jour. L'Unité de coordination de la Décennie, qui sera installée au sein du Secrétariat de la COI, sera le point focal pour la coordination des activités de la Décennie. Les gouvernements ou les partenaires hébergeront un certain nombre de

bureaux de coordination et de centres collaboratifs de la Décennie – appelés structures de coordination décentralisées – qui seront situés dans différentes régions du monde. Ces structures aideront à coordonner les initiatives nationales, régionales et mondiales, à partager les connaissances et les outils élaborés tout au long de la Décennie et à tisser des liens entre les partenaires potentiels de la Décennie, ainsi qu'à assurer le suivi de la Décennie et à rendre compte de son impact.

Le Comité consultatif de la Décennie sera un organe consultatif stratégique multisectoriel qui fournira des conseils sur la mise en œuvre de la Décennie. Les entités des Nations Unies en seront membres. Les organes directeurs de la COI assureront la supervision intergouvernementale pour la Décennie et rendront compte à l'Assemblée générale des Nations Unies par l'intermédiaire des dispositifs existants.



© Nomad1988 / Shutterstock.com

Comment la Décennie pour les sciences océaniques sera-t-elle financée ?

La Décennie elle-même n'est pas un mécanisme de financement, mais elle englobe des mécanismes et des opportunités qui visent à accroître les financements disponibles pour les sciences océaniques et à rassembler les fournisseurs de ressources autour de priorités communes.

Les ressources pour les sciences océaniques proviennent de sources diverses, notamment des gouvernements, des fondations philanthropiques, ainsi que des entreprises et de l'industrie. Pour réaliser les ambitions de la Décennie, il faudra considérablement augmenter le montant et diversifier le type de ressources mises à la disposition des sciences océaniques. Aussi bien le soutien financier que le soutien en nature (par exemple l'utilisation des navires de recherche, les données, l'accès aux infrastructures) seront importants pour la réussite de la Décennie.

L'Alliance de la Décennie pour les sciences océaniques sera un mécanisme clé dans la mobilisation des ressources. Elle comprendra un réseau de partenaires de haut niveau de la Décennie qui donneront l'exemple pour mobiliser des ressources en faveur des actions de la Décennie. Les membres de l'Alliance fourniront un important soutien financier et en nature à l'appui des actions de la Décennie, et encourageront les autres partenaires à agir par le biais de réseaux et d'activités de sensibilisation.

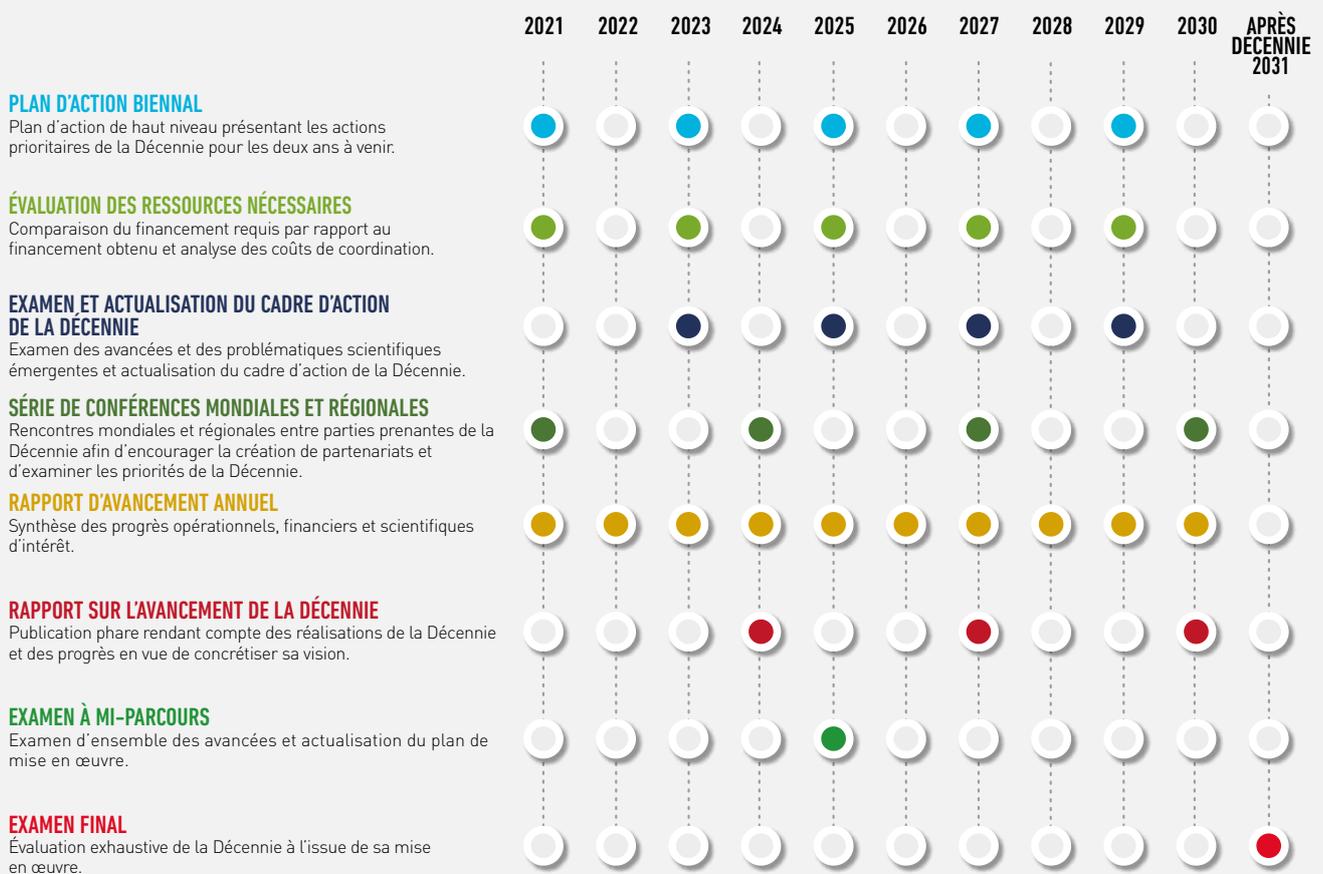
Les actions de la Décennie seront financées de différentes manières. Les auteurs de propositions d'actions de la Décennie peuvent obtenir leurs propres financements par le biais de mécanismes traditionnels, par exemple les bourses de recherche. Au travers du Forum mondial des parties prenantes et de l'Alliance de la Décennie pour les sciences océaniques, l'Unité de coordination de la Décennie nouera également des liens entre les partenaires de la Décennie qui conduisent les sciences océaniques, et les partenaires qui peuvent fournir des ressources et ainsi prendre part à un effort collectif global très visible pour transformer les sciences océaniques.

Mesurer le succès de la Décennie pour les sciences océaniques

La Décennie pour les sciences océaniques se déroule dans un monde dynamique. Les conditions économiques et sociales changeantes influencent les besoins de la société en matière de connaissances sur les océans. Les progrès technologiques et les découvertes scientifiques, ainsi que les événements mondiaux tels que la pandémie de COVID-19, continueront de révéler de nouvelles priorités et opportunités pour la Décennie pour les sciences océaniques. Un cadre de suivi et d'évaluation détaillé est en cours d'élaboration et permettra de suivre l'impact et les réalisations de la Décennie, ainsi que ses progrès opérationnels. Ces informations appuieront la gestion

adaptative de la Décennie, notamment les examens et l'actualisation du Cadre d'action de la Décennie, la production de rapports réguliers sur les progrès accomplis dans la réalisation de la vision de la Décennie, ainsi que l'attribution des ressources disponibles aux actions les plus prioritaires de la Décennie. Le suivi et l'évaluation bénéficieront des processus d'évaluation et de rapport réguliers du système des Nations Unies, et y contribueront. Les processus d'examen et les étapes proposés pour la Décennie pour les sciences océaniques sont présentés ci-après.

Étapes et processus d'examen de la Décennie pour les sciences océaniques



MENER UNE ACTION DE LA DÉCENNIE OU Y PARTICIPER

De nombreux auteurs de proposition réalisent des actions de la Décennie tout au long de la période. Des appels à l'action sont régulièrement lancés et les actions présentées pour approbation doivent démontrer qu'elles respectent les critères présentés dans le plan de mise en œuvre.

FONDER OU REJOINDRE UN RÉSEAU DE PARTIES PRENANTES VOLONTAIRES

Les réseaux de mobilisation des parties prenantes à la Décennie regroupent des acteurs océaniques ayant des intérêts communs afin de les aider à entrer en contact et à coopérer. Tous les réseaux inscrits sont membres du Forum mondial des parties prenantes.

COMMENT PARTICIPER ?

DEVENIR MEMBRE DE L'ALLIANCE DE LA DÉCENNIE POUR LES SCIENCES OCÉANIQUES

L'Alliance de la Décennie pour les sciences océaniques représente le principal mécanisme de mobilisation des ressources pour la période et sert d'intermédiaire entre les bailleurs de fonds et les auteurs de proposition d'actions de la Décennie – en fonction des priorités de la Décennie.

ENTRER DANS LA « GÉNÉRATION OCÉAN »

Cette Décennie est l'affaire de chacun ! La « GenO » rassemble toutes les générations actuelles et futures afin d'édifier d'ici à 2030 une société d'un genre nouveau, dans laquelle l'ensemble de l'humanité se servira des meilleures données scientifiques et des dernières connaissances disponibles pour parvenir aux océans dont nous avons besoin pour l'avenir que nous voulons.

En savoir plus au sujet de la participation à la Décennie pour les sciences océaniques sur oceandecade.org

